

Les sortants des listes de Pôle emploi en 2013 en Alsace

En 2013, 151 068 personnes sont sorties des catégories A, B ou C des listes de Pôle emploi en Alsace. En moyenne sur l'année, 8,5 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C un mois donné sont sortis au cours du mois suivant (soit une baisse de 1,3 point par rapport à 2010) : 3,9 % sont sortis pour reprendre un emploi et 4,6 % pour un autre motif. Si l'on remonte à 2007, soit avant crise, le taux de sortie pour reprise d'emploi était de 6,9 %.

Parmi les demandeurs d'emploi, les hommes sortent plus fréquemment pour reprise d'emploi, ainsi que les jeunes de moins de 25 ans, et les personnes inscrites depuis moins d'un an.

Les principaux canaux de recrutement des sortants sont la candidature spontanée et les relations personnelles et professionnelles. Enfin, parmi les sortants pour reprise d'emploi, 71 % occupent le même emploi trois mois après.

En France métropolitaine, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 4,0 % en 2013.



DIRECCTE
Alsace

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE,
DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Au service des entreprises, des salariés,
des demandeurs d'emploi et des acteurs socio-économiques

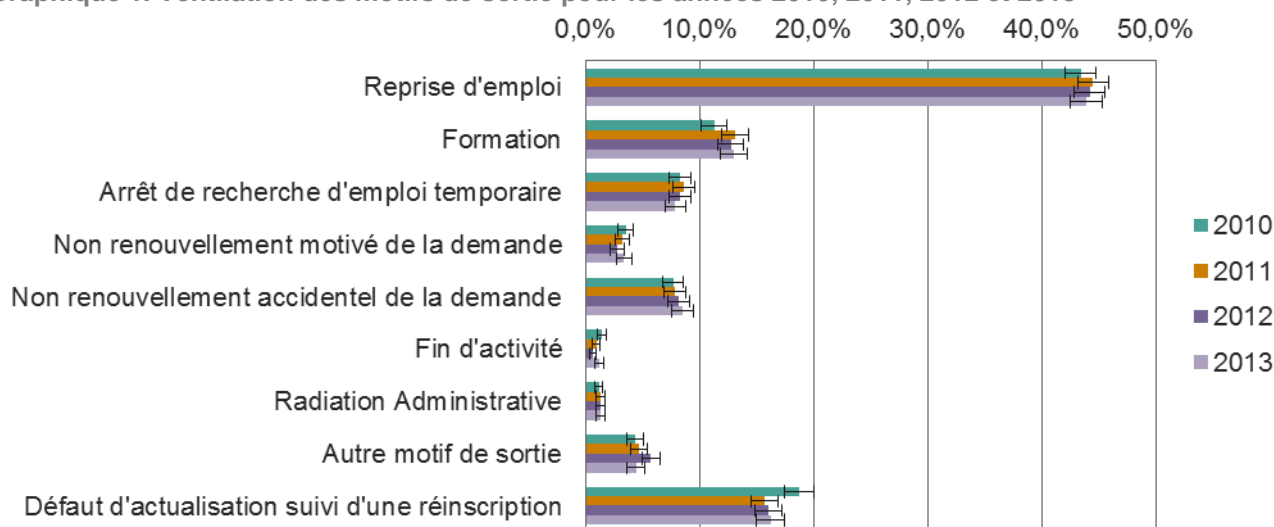


Les motifs de sortie

➤ 43,9 % des sortants ont repris un emploi

En moyenne sur l'année 2013, 43,9 % des sortants des catégories A, B ou C des listes de Pôle emploi¹ le sont pour reprise d'emploi, ils étaient 44,2 % en 2012 et 43,4 % en 2010. 26,1 % sont sortis involontairement des listes (8,5 % pour non renouvellement accidentel de la demande, 1,4 % pour radiation administrative et 16,3 % pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription). 13,1 % sont sortis pour suivre une formation, 7,9 % sont en arrêt de recherche temporaire suite à une maladie, un déplacement, des vacances, des congés maternité ou parentaux. 3,4 % n'ont simplement pas renouvelé leur inscription en catégorie A, B ou C, par exemple parce qu'ils n'étaient plus indemnisés, 1,2 % sont partis pour retraite et 4,4 % sont sortis pour un autre motif, tel qu'un changement de domicile.

Graphique 1. Ventilation des motifs de sortie pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013



Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C, région Alsace

Note : les traits noirs représentent l'intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la part

➤ Le taux de sortie pour reprise d'emploi est passé de 4,5 % à 3,9 % entre 2010 et 2013

En moyenne sur l'année 2013, 8,5 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C un mois donné sont sortis au cours du mois suivant : 3,9 % sont sortis pour reprendre un emploi et 4,6 % pour un autre motif. Ils sont notamment 1,1 % à sortir pour formation.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi a significativement diminué depuis 2010, perdant 0,6 point pour atteindre 3,9 % en 2013. Cela est vrai aussi pour l'ensemble des sorties (baisse de 1,3 point par rapport à 2010). Avant la crise, en 2007, le taux de sortie pour reprise d'emploi était de 6,9 %², et le taux de sortie global de 13,7 %.

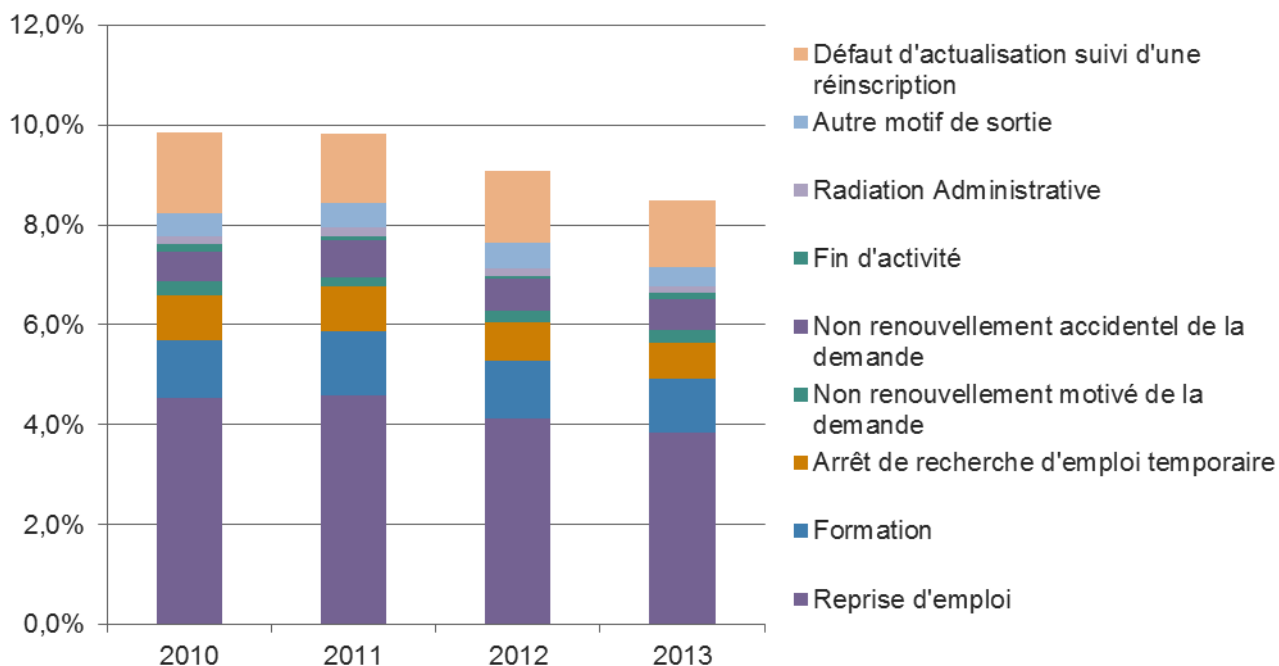
Les taux de sortie mensuels en Alsace ne sont pas significativement différents de ceux de la France métropolitaine, sur 2013, qui s'élèvent à 4,0 % pour la reprise d'emploi et 8,6 % pour le taux de sortie global.

¹ À leur sortie des catégories A, B ou C, la plupart des demandeurs d'emploi ne sont plus inscrits à Pôle emploi, mais certains, moins nombreux, peuvent toujours être inscrits et basculer en catégorie D (formation, maladie) ou E (emploi aidé, création d'entreprise).

² Source : Dares Analyses n° 2013-004.



Graphique 2. Taux de sortie pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013, détaillés par motif



Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi de catégories A,B,C, région Alsace



Les taux de sortie selon l'âge, le sexe et la durée d'inscription

› Les hommes sortent plus fréquemment pour reprise d'emploi que les femmes

En moyenne sur l'année 2013, 4,1 % des hommes et 3,6 % des femmes de catégorie A, B ou C sortent chaque mois pour reprendre un emploi. Autre écart significatif par sexe : les femmes sont 1,0 % à sortir pour arrêt de recherche d'emploi temporaire, contre 0,4 % chez les hommes. Le taux de sortie global des hommes est significativement inférieur à celui de la France métropolitaine (8,4 % en Alsace contre 8,6 %) mais pas le taux de reprise d'emploi (4,1 % en France métropolitaine).

Par tranche d'âge, la reprise d'emploi est très différenciée entre les sortants. Ceux de 50 ans ou plus sont 1,8 % seulement à sortir pour reprise d'emploi, mais 0,6 % à sortir pour fin d'activité (retraite) et 0,6 % pour formation, pour un taux de sortie global de 5,0 %. Alors que les sorties pour reprise d'emploi sont de 6,4 % (soit 44,1 % des sortants de cette tranche d'âge) chez les moins de 25 ans, et de 3,8 % (soit 45,4 % des sortants) pour les 25-49 ans. Plus l'âge avance, plus la part des sorties pour arrêt de recherche temporaire sont nombreuses (de 3,9 % à 14,3 %), tandis que la part de non renouvellement accidentel de la demande diminue (de 12,9 % à 5,7 %). Sur la France métropolitaine, les seniors sortent plus souvent pour reprise d'emploi (2,0 %) et moins souvent pour formation (0,4 %) qu'en Alsace.

Parmi les demandeurs d'emploi des catégories A, B ou C, 2,8 % de ceux qui étaient inscrits depuis un an ou plus et 4,6 % de ceux qui étaient inscrits depuis moins d'un an sortent chaque mois pour reprendre un emploi. D'ailleurs, le taux de sortie global des demandeurs d'emploi de longue durée quasiment deux fois plus bas que pour les autres : 5,6 % contre 10,4 %. Le taux de sortie pour reprise d'emploi des demandeurs d'emploi longue durée est équivalent à celui de la France métropolitaine.



Tableau 1 . Taux de sortie par motif, selon le sexe (en %)

Motif réel	Homme	Femme
Reprise d'emploi	4,1	3,6
Formation	1,1	1,1
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	0,4	1,0
Non renouvellement motivé de la demande	0,2	0,4
Non renouvellement accidentel de la demande	0,6	0,6
Fin d'activité	0,1	0,1
Radiation administrative	0,1	0,1
Autre motif de sortie	0,5	0,3
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	1,3	1,4
Total	8,4	8,5

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi de catégories A,B,C en 2013, région Alsace

Tableau 2 . Taux de sortie par motif, selon la tranche d'âge (en %)

Motif réel	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans ou plus
Reprise d'emploi	6,4	3,8	1,8
Formation	1,9	1,0	0,6
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	0,5	0,7	0,7
Non renouvellement motivé de la demande	0,4	0,3	0,2
Non renouvellement accidentel de la demande	1,4	0,5	0,3
Fin d'activité	0,0	0,0	0,6
Radiation administrative	0,4	0,1	0,0
Autre motif de sortie	0,4	0,4	0,2
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	2,2	1,3	0,7
Total	13,6	8,2	5,0

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi de catégories A,B,C en 2013, région Alsace

Tableau 3 . Taux de sortie par motif, selon l'ancienneté (en %)

Motif réel	Moins d'un an	Un an ou plus
Reprise d'emploi	4,6	2,8
Formation	1,4	0,6
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	0,8	0,6
Non renouvellement motivé de la demande	0,3	0,2
Non renouvellement accidentel de la demande	0,8	0,3
Fin d'activité	0,1	0,2
Radiation administrative	0,2	0,1
Autre motif de sortie	0,5	0,2
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	1,7	0,8
Total	10,4	5,6

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi de catégories A,B,C en 2013, région Alsace



Caractéristiques de l'emploi occupé

➤ 32 % des emplois occupés sont des CDI et 74 % des plein-temps

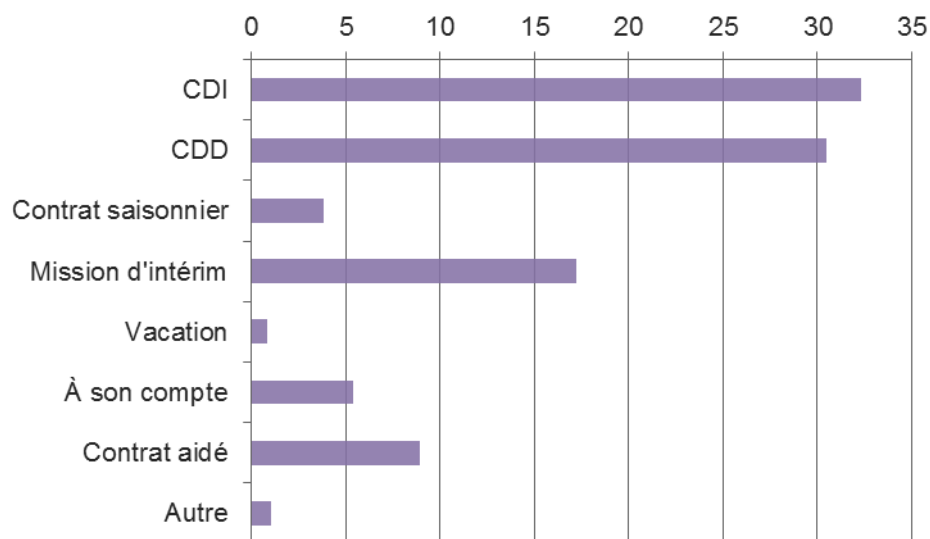
Parmi les demandeurs d'emploi sortis de catégories A, B ou C et ayant repris un emploi en 2013, 32 % ont accédé à un CDI, 34 % à un CDD ou un contrat saisonnier, 17 % à une mission d'intérim et 9 % à un contrat aidé. Cette ventilation n'a pas significativement changé entre 2010 et 2013, sauf pour les missions d'intérim qui représentaient 22 % des reprises d'emploi en 2010. Si l'on distingue les contrats (ou missions) de 6 mois ou plus, 65 % des emplois sont durables³ et 35 % non-durables.

Ces contrats sont 74 % à temps complet, c'est-à-dire de 35 heures ou plus.

³ Sont considérés comme durables les emplois en CDI, la reprise ou création d'activité, et les contrats de 6 mois ou plus (que ce soit un CDD, un contrat saisonnier, une vacation, une mission d'intérim ou autre).



Graphique 3. Type de contrat dans l'emploi occupé à la sortie (en %)



Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C pour reprise d'emploi en 2013, région Alsace

Tableau 4. Temps de travail de l'emploi occupé à la sortie (en %)

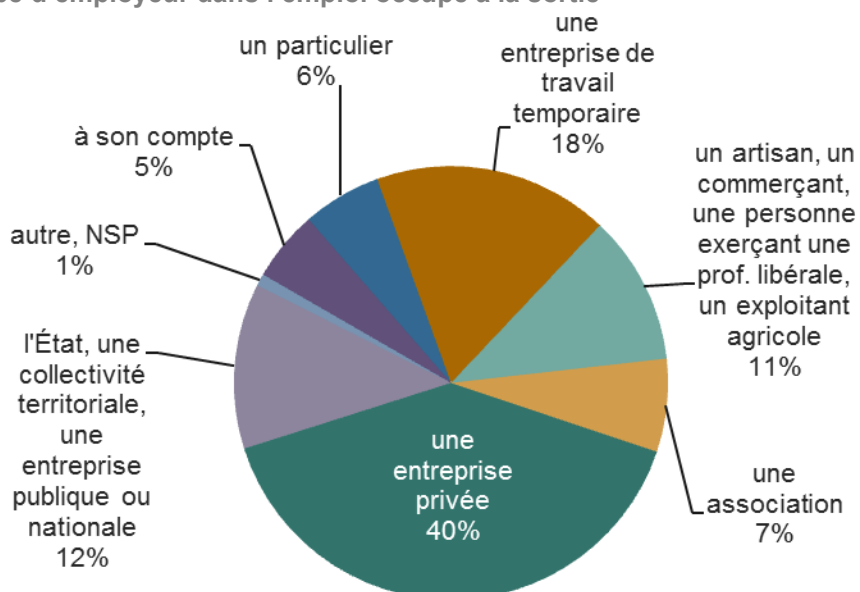
Temps de travail	en %
Temps plein	74
Temps partiel	26
Total	100

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C pour reprise d'emploi en 2013, région Alsace

➤ Le secteur privé au sens large emploie à 80 %

Outre les 5 % de sortants ayant repris un emploi qui travaillent à leur compte, 40 % ont comme employeur une entreprise privée, 18 % une entreprise de travail temporaire, 11 % un indépendant (artisan, commerçant, profession libérale, exploitant agricole) et 6 % un particulier. Au total, 80 % ont trouvé leur emploi dans le secteur privé au sens large. Le secteur public (État, collectivité locale ou entreprise publique) représente 12 % des emplois occupés et le secteur associatif 7 %.

Graphique 4. Type d'employeur dans l'emploi occupé à la sortie



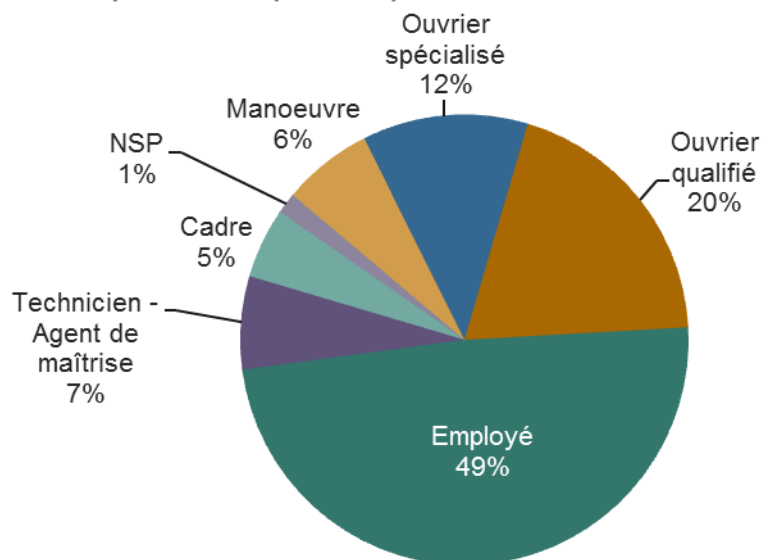
Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C en 2013 pour reprise d'emploi, région Alsace



- En 2013, le poste occupé à la reprise d'emploi est majoritairement celui d'employé (49 %), et celui d'ouvrier (32 %)

L'emploi occupé à la sortie des catégories A, B ou C ne correspond pas à la structure de l'emploi salarié en Alsace. En effet, parmi les sortants pour reprise d'emploi, seuls 5 % occupent un poste de cadre et 7 % un poste de technicien ou d'agent de maîtrise, tandis que 49 % ont un poste d'employé, contre respectivement 16 %, 27 % et 28 % dans la population active salariée alsacienne⁴.

Graphique 5. Poste occupé dans l'emploi occupé à la sortie



Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C en 2013 pour reprise d'emploi, région Alsace



Recrutement et qualité de l'emploi

- 65 % des emplois occupés correspondent au métier que voulait exercer le demandeur d'emploi

Par rapport à ce qu'ils recherchaient, 58 % des enquêtés considèrent que l'emploi occupé à la sortie des catégories A, B ou C correspondait à leur formation, à leur expérience pour 75 % et au métier qu'ils souhaitent exercer dans 65 % des cas. Toujours parmi les demandeurs d'emploi sortis de catégories A, B ou C et ayant repris un emploi en 2013, 65 % se déclarent satisfaits en termes de salaire, 75 % en termes de type de contrat de travail, 81 % en termes de temps de travail et 70 % en termes de durée de contrat. 85 % sont satisfaits en termes de distance domicile-travail.

Tableau 5. Adéquation des emplois occupés à la sortie avec les attentes de la personne (en %)

Considérez-vous que l'emploi occupé à la sortie...	Oui
...correspondait à votre formation ?	58
...correspondait à votre expérience ?	75
...correspondait au métier que vous souhaitez exercer ?	65
...était satisfaisant en termes de type de contrat de travail ?	75
...était satisfaisant en termes de durée du contrat ?	70
...était satisfaisant en termes de salaire ?	65
...était satisfaisant en termes de distance domicile/travail ?	85
...était satisfaisant en termes de temps de travail ?	81

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C en 2013 pour reprise d'emploi, région Alsace

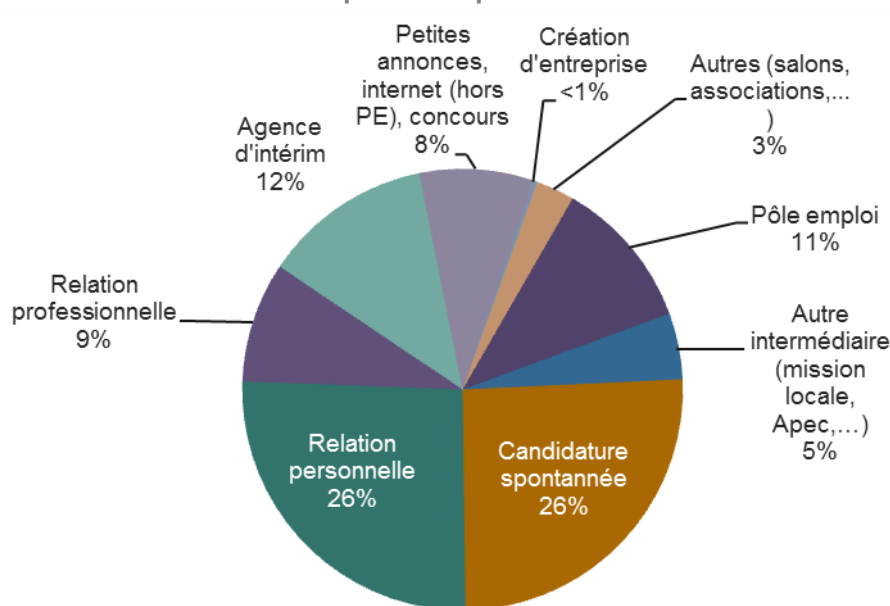
⁴ Selon le recensement de la population 2011 et son exploitation complémentaire, source Insee.



➤ 11 % des emplois occupés ont été trouvés grâce à Pôle emploi

Les relations professionnelles ou personnelles (35 %) et la candidature spontanée (26 %) sont les principaux canaux de recrutement pour les sortants des catégories A, B ou C. Pôle emploi a été l'intermédiaire pour 11 % des emplois trouvés. Dans 3 % des cas, c'est la démarche active de Pôle emploi qui est à l'origine du placement (conseiller, courrier ou SMS). Dans les autres cas (8 %), ce sont les offres proposées par Pôle emploi qui ont permis au demandeur d'emploi de trouver un emploi (site internet pole-emploi.fr ou borne interactive sur un site Pôle emploi).

Graphique 6. Canal de recrutement des emplois occupés à la sortie



Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C en 2013 pour reprise d'emploi, région Alsace

➤ 71 % occupent le même emploi 3 mois après

Trois mois après leur sortie des catégories A, B ou C pour reprise d'emploi, 81 % des personnes sont en emploi. Elles sont 71 % à occuper déjà ce poste au moment de leur sortie.

32 % des sortants sont inscrits à Pôle emploi trois mois après leur sortie, en catégorie A, B ou C mais aussi D ou E.

Tableau 6. Situation des sortants 3 mois après leur sortie (en %)

Situation 3 mois après la sortie	Oui
Actuellement, travaillez-vous ?	81
Actuellement, occupez-vous le même emploi qu'au moment de votre sortie ?	71
Êtes-vous inscrit à Pôle emploi ?	32

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes
 Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A,B,C en 2013, région Alsace

Encadré : Les sources utilisées

Cette publication sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi mobilise les données issues des statistiques mensuelles du marché du travail et les données de l'enquête « Sortants des listes de Pôle emploi ».

Le **taux de sortie** est la moyenne sur un an du rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi présents à la fin du mois précédent et sortis au cours du mois *m* sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à la fin du mois précédent.

La **part des sorties** pour un motif donné est la moyenne sur un an du rapport entre le nombre de sorties au cours du mois pour ce motif et le nombre de sorties tous motifs confondus ce même mois.

- Statistiques mensuelles du marché du travail (STMT)

Les STMT sont réalisées à partir d'extractions mensuelles des fichiers opérationnels de Pôle emploi, effectuées peu de jours après la fin du mois. Ces extractions comprennent des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin du mois, ainsi que sur les demandeurs d'emploi entrant et sortant des listes au cours du mois. Ces données administratives sont exhaustives. Elles comptabilisent notamment l'ensemble des flux d'entrées et de sorties des listes même pour de très courtes durées. Elles permettent également de repérer, parmi les demandeurs d'emploi sortant des listes au cours du mois, ceux qui étaient présents à la fin du mois précédent. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C sont les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou en activité réduite.

- L'enquête « Sortants des listes de Pôle emploi »

Depuis le 2^e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent une enquête auprès des demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B ou C des listes de Pôle emploi afin d'estimer précisément les motifs réels de sortie (en particulier les reprises d'emploi) et la nature des emplois retrouvés. En effet, la statistique administrative sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi (STMT), ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, les demandeurs d'emploi peuvent sortir des listes parce qu'ils ont retrouvé un emploi alors que leur sortie est enregistrée par Pôle emploi dans un autre motif administratif. Ainsi, en 2013 en Alsace, 47 % des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et le quart de celles sorties pour radiation administrative selon la STMT ont en fait repris un emploi.

L'enquête porte sur les sortants des catégories A, B, C un mois donné. À leur sortie de catégories A, B, C, certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi ; d'autres sont encore inscrits, mais en catégorie D (formation, maladie) ou E (emplois aidés, créateurs d'entreprise). Par exemple, un demandeur d'emploi inscrit en catégorie A qui entre en formation et bascule de la catégorie A vers la catégorie D, est considéré comme sortant. Inversement, les changements entre les catégories A, B, C ne sont pas considérés comme des sorties. Sont considérées l'ensemble des sorties de catégories A, B, C sur le mois, même celles de courte durée.

Répartition par motif réel des motifs administratifs de sortie (en %)

Motif réel	Motif administratif (en %)			
	Reprise d'emploi déclarée	Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	Radiation Administrative	Autre
Reprise d'emploi	92	47	27	46
Formation	2	3	2	10
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	1	4	3	10
Non renouvellement motivé de la demande	1	5	7	9
Non renouvellement accidentel de la demande	3	15	12	5
Fin d'activité	<1	1	<1	1
Radiation administrative	0	0	19	0
Autre motif de sortie	0	2	1	<1
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	1	22	29	21
Total	100	100	100	100

Source : Pôle emploi – Dares (STMT et enquête sortants de Pôle emploi), calculs Direccte Alsace, données brutes

Champ : répondants à l'enquête "sortants" en mars, juin, septembre et décembre 2013, région Alsace



Cette enquête est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en mars, juin, septembre et décembre 2013. L'interrogation a lieu trois mois après le mois de leur sortie des listes. Sont interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, qui sont sorties des listes suite à un défaut d'actualisation ou une radiation administrative ou encore celles dont la déclaration est imprécise.

À partir du motif déclaré par la personne interrogée sont déterminés neuf motifs réels de sortie de la liste :

- reprise d'emploi ;
- formation ;
- départ en retraite, dispense de recherche d'emploi ;
- arrêt de recherche d'emploi temporaire (maladie, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire) ;
- non-renouvellement volontaire de la demande (n'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit) ;
- non-renouvellement accidentel de la demande (problème de carte de séjour, oubli téléphonique ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de télé-actualisation) ;
- défaut d'actualisation suivi d'une réinscription (oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription immédiate) ;
- radiation administrative (radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi) ;
- autre motif de sortie (décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres).

La méthode d'échantillonnage est un tirage aléatoire équilibré (tous les individus de l'échantillon sont contactés) de 17 000 personnes, interrogées chaque trimestre en France, dont 500 à 600 en Alsace. Du fait d'un échantillon réduit et bien que 4 vagues successives de l'enquête soient cumulées, les statistiques calculées sur l'Alsace ont une précision moins bonne que sur la France. Par exemple la part des sorties pour reprise d'emploi en 2013 est estimée à 43,9 %, avec une précision (à 95 %) de

+/- 1,4 point. De même, le taux de sortie est estimée pour 2013 à 3,9 % avec une précision (à 95 %) de +/- 0,1 point. Sur des sous-populations, la précision est encore moindre.

L'exploitation des résultats au niveau régional est possible depuis l'enquête de 2007, suite à une refonte importante.

Calage des taux de sorties sur douze mois

Les taux de sortie pour reprise d'emploi sont estimés en agrégeant quatre vagues successives d'enquêtes. L'enquête n'ayant lieu qu'en mars, juin, septembre et décembre, le taux brut obtenu reflète les sorties observées pendant ces quatre mois, qui peuvent différer des taux de sortie sur les autres mois de l'année. Pour corriger cet effet, le nombre brut de sorties observées les quatre mois d'enquête est recalé sur le nombre de sorties observées sur les douze mois de l'année. Ce recalage est effectué à partir du nombre total de sorties dans les fichiers administratifs de Pôle emploi.



Les autres publications de la DIRECCTE Alsace :

Vous trouverez les autres publications de la DIRECCTE Alsace sur le site :

<http://www.alsace.direccte.gouv.fr/>

La DIRECCTE Alsace est structurée autour de trois pôles :

Le pôle C « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » met en œuvre les règles relatives à la métrologie légale et à la concurrence, pilote la protection économique et la sécurité des consommateurs.

Le pôle 3E « entreprises, emploi et économie » intervient en faveur du développement économique des entreprises et des territoires, du développement de l'emploi et des compétences des salariés ainsi que des demandeurs d'emploi.

Le pôle T « travail » veille à l'application de la politique et de la législation du travail, à l'amélioration de la qualité du travail, de la santé au travail et des relations sociales.

Elle dispose aussi de deux **unités territoriales** implantées dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, pour assurer sur le terrain l'exécution des missions relevant des pôles T et 3E.

Repères : synthèses – ISSN : 1275-9457

Directeur de publication : Daniel MATHIEU

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

6 rue Gustave Adolphe Hirn – 67085 Strasbourg Cedex

Tél. : 03.88.15.43.00 – Fax : 03.88.15.43.43

Etude réalisée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Service ESE, BAUER Perrine